



Ballet de Grues cendrées au lac du Der

Séjour nature (de 5 à 15 participants)

Ven 07 Nov 2025





Votre Guide Vincent Gavériaux

Naturaliste polyvalent doté d'un œil de lynx et d'un sens de l'orientation hors pair, Vincent vous amène à observer au plus près la faune sauvage.

Aperçu

Avec ses 48 km² de superficie et ses 77 km de rivages, le Lac du Der est le plus vaste lac artificiel de France. Mis sous eau en 1974, il est vite devenu un site de halte migratoire de première importance en Europe Occidentale.

En novembre, on peut y observer la plupart des canards ouest-européens (dont la Nette rousse), les premières oies, des grèbes, de très nombreux cormorans qui nous offrent de spectaculaires scènes de pêche collective où s'associent laridés et Grandes Aigrettes par dizaines. Les limicoles, dont quelques espèces marines, abondent, et nous rechercherons sur les berges le Faucon pèlerin et le Pygargue à queue blanche qui aiment se percher sur les souches des arbres de l'ancienne forêt.

Mais **les véritables vedettes sont les Grues cendrées** qui s'y arrêtent, en descendant de leurs sites de reproduction nordiques vers leurs terres d'hivernage espagnoles et marocaines. Lors des périodes « de pointe », on en compte **près de 100.000** (record de 268.000 lors de notre séjour en 2019)!

En escadrilles nombreuses, dans un tintamarre de cris, les grands échassiers regagnent chaque soir les rivages tranquilles pour y passer la nuit, et les quittent au petit matin pour aller se nourrir dans les champs. **Un spectacle inoubliable**, dans un décor d'aube et de crépuscule souvent embrasé par le soleil rasant!

De retour vers un petit-déjeuner très attendu, nous ferons quelques arrêts sur des sites prometteurs pour **explorer en détail le lac et ses alentours** et, au cours de nos balades, nous apprécierons l'architecture traditionnelle du bocage champenois qui fait appel au torchis et aux pans de bois. Plusieurs églises typiques existent encore dans la région, et nous en visiterons le plus bel exemple.

Journalier

Jour 1 - vendredi 7 novembre

Rendez-vous pour le début de notre séjour à 12h30. Pique-nique (apporté par chacun). Petite promenade sur la digue de Sainte-Marie pour prendre contact avec le lac et observer nos premières Grues cendrées.

Ensuite, petit trajet en voiture jusqu'au port de Nuisement. Nous terminerons notre première journée sur la digue Ouest pour observer les grues qui reviennent dormir au lac.

Jour 2 - samedi 8 novembre

Vers 6h15, nous partons assister au lever des grues, spectacle fascinant et assourdissant.

Envol des Grues cendrées à l'aube © Damien Hubaut

Retour à l'hôtel pour le petit déjeuner vers 9h.

Nous irons ensuite visiter les étangs d'Outines et les oiseaux qu'ils abritent (Râle d'eau, Martinpecheur, Grande aigrette... Le Butor sera-t-il au rendez-vous ?). Après le pique-nique sur place, nous explorerons l'après-midi la partie sud du lac jusque l'église de Champaubert, avant d'assister au retour des grues au crépuscule.

Grèbe castagneux en plumage hivernal © Alain Diana

Grues cendrées au crépuscule © Damien Hubaut

Jour 3 - dimanche 9 novembre

Vers 6h15, nous partons assister au lever des grues en immersion dans la végétation riveraine du lac. Retour à l'hôtel pour le petit déjeuner vers 9h.

Chevreuils et Grues cendrées au petit matin © Alain Diana

Nous reprenons nos bagages et partons découvrir la campagne environnant le lac à la recherche des troupes de grues dans les chaumes de maïs et des autres habitants des lieux (Busard Saint-Martin, Chevreuil...). Une magnifique église à pans de bois nous ouvrira ses portes sur le trajet. Retour au lac vers l'église de Champaubert, pique-nique et observation.

Vers 14h, il sera temps de quitter la région pour retourner chacun chez soi.

Le programme est donné à titre indicatif. Le guide pourra être amené à le modifier en fonction de la météo et afin de profiter au mieux des opportunités.

Prix

460 €	par adulte en chambre double
130 €	supplément pour une chambre single

Le prix comprend

- L'encadrement
- L'hébergement dans un hôtel en chambre double - chambre single possible avec supplément
- La pension complète, du jour 1 soir au jour 3 midi (incluant les petits-déjeuners, des pique-niques à emporter et les repas du soir)

Le prix ne comprend pas

- · Les boissons
- Le pique-nique du 1er jour
- Les déplacements aller/retour et sur place (covoiturage possible, n'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus)
- Les péages
- Les assurances voyage éventuelles
- Les dépenses personnelles

Infos pratiques

Déplacements

Les participants se rendent au lieu de rendez-vous par leurs propres moyens.

Nous sommes cependant à votre disposition pour vous aider à organiser un covoiturage, ou pour discuter des détails de vos trajets.

N'hésitez pas à nous contacter. Sur place, déplacements à pied et avec les voitures des participants

A emporter

Vêtements adaptés à la météo qui peut parfois être très fraîche et/ou venteuse à l'aube et au crépuscule (gants, bonnet...), pulls et survêtements de couleur neutre, bonnes chaussures de marche, jumelles et/ou longue-vue (indispensable), petit siège pliant, petit sac-à-dos, pique-nique avec collations et boissons pour le jour 1, carte d'identité, permis de conduire,...

Difficultés

Promenades sans difficultés particulières. Capacité à se lever tôt pour les sorties matinales.

Logement

L'hôtel Le Cheval Blanc

Défi Nature se réserve le droit de changer d'hébergement, si les circonstances le nécessitent.

Assurances

Nous travaillons avec la société d'assurance VAB dans le cadre de nos séjours. Nous pouvons souscrire pour vous plusieurs types d'assurances, les principaux étant :

L'assurance annulation

Celle-ci revient à 6,5% du prix global du séjour.

Cliquez ici pour en savoir plus sur l'assurance annulation et ce qu'elle couvre.

L'assurance annulation et assistance

Celle-ci revient à 6,5% du prix global du séjour plus 4€ par personne et par jour.

Cliquez ici pour en savoir plus sur l'assurance all-in et ce qu'elle couvre.

Nous contacter

Place Communale 20c 6230 Pont-à-Celles

Tel: +32 (0) 71/84.24.74 contact@defi-nature.be

Horaires de bureau Du lundi au vendredi: 9h - 17h

Avec le soutien de

